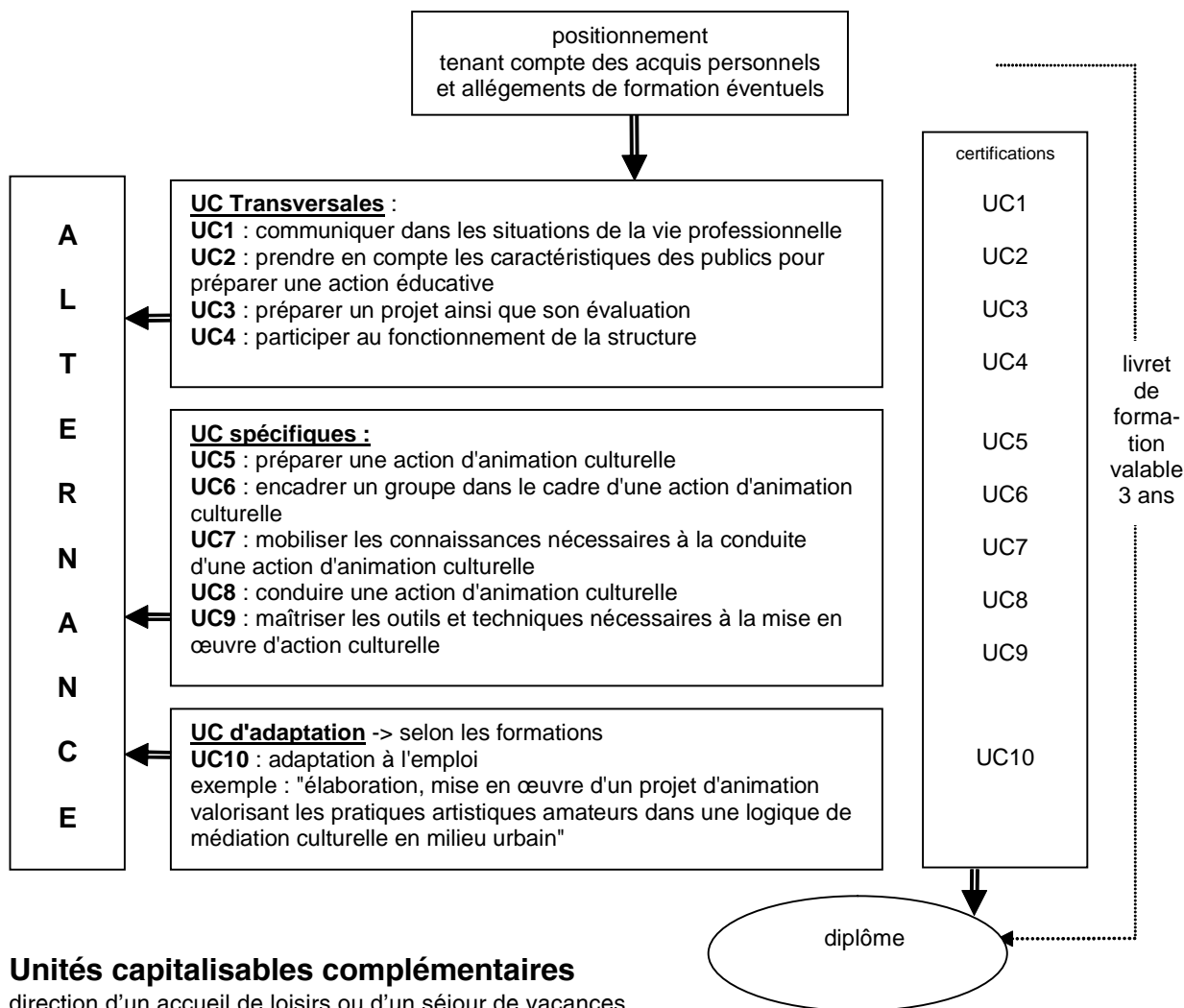




## Déroulement de la formation

Le diplôme se prépare en alternance entre le centre de formation et une structure d'accueil avec un suivi tutoral.



### Unités capitalisables complémentaires

direction d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances  
- arrêté du 23 juillet 2004

### Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré par le directeur régional de la jeunesse et des sports sur présentation des validations des 10 unités de compétences capitalisables en cours de validité.

### Validation des acquis de l'expérience

Le BPJEPS est un diplôme homologué et inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Ainsi, les personnes ayant acquis une expérience suffisante en lien direct avec le BPJEPS animation culturelle peuvent envisager son obtention totale ou partielle par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

### Accès à la fonction publique territoriale

Toute option du BPJEPS Jeunesse permet l'accès au concours d'animateur (catégorie B filière animation).

### Renseignements

#### Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports

BP 1983 - 27, rue Sancey  
25020 BESANÇON CEDEX  
tél. 03 81 41 26 26  
Mél : mjs-025@jeunesse-sports.gouv.fr

[www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr)

